Journal d'information de la commune de Bannalec

janvier 2008

BANNALEC

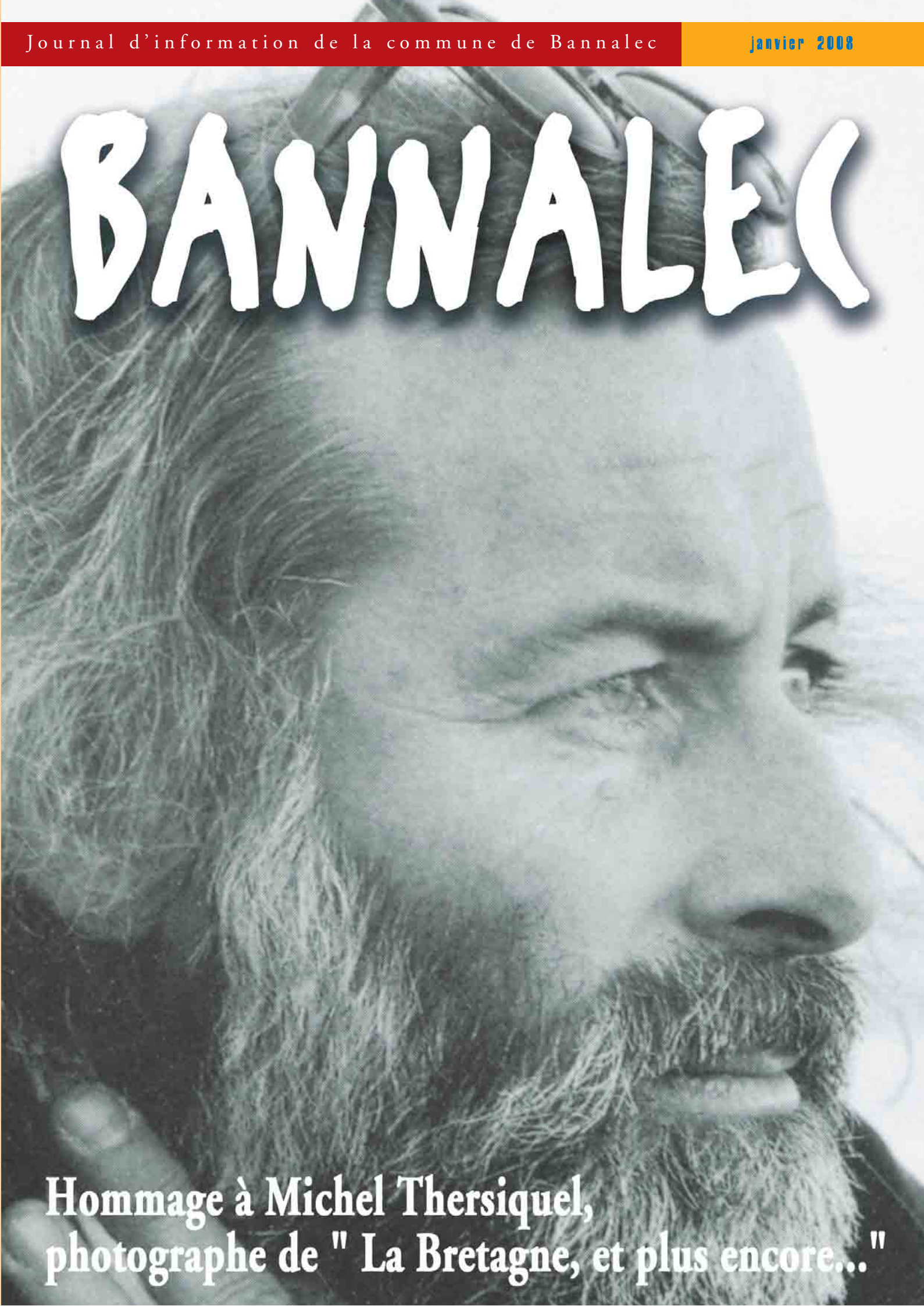

Hommage à Michel Thersiquel, photographe de " La Bretagne, et plus encore..."

Edito

Le 19 mars 1983, suite à un premier tour d'élection municipale que je qualifierai de " mouvementé ", mes colistiers m'imposèrent la place de premier adjoint en second tour alors que je ne devais être élu que comme conseiller municipal. Et c'est ainsi que, depuis 25 années, je suis dans le paysage bannalécois. Et surtout depuis septembre 1987, date à laquelle je devins Maire après le décès de Pierre BOËDEC, élu depuis 1959.

Je remercie tous mes colistiers et ceux de l'opposition (73 élus en tout !). Je pense avoir œuvré sans relâche pour la Commune à laquelle je suis profondément attaché. Pas étonnant quand on sait que ma famille y habite depuis plus de deux siècles, et mes grand-père et père y ont, eux aussi, été adjoints au Maire jusqu'en 1943.

Le travail s'est fait avec le précieux concours des services municipaux sans qui le travail des élus ne pourrait être efficace. Et nous devons travailler avec les différentes administrations, les acteurs économiques (artisans, commerçants, industriels, agriculteurs), sociaux, culturels, sportifs, associatifs, etc... J'ai toujours jugé que l'un des rôles essentiels du Maire – et peut être le plus difficile - est de faire le lien entre tous ces acteurs. Et bien sûr, il faut développer la Commune malgré toutes les contraintes imposées, y compris financières.

Notre rôle d'élu est aussi d'avoir une relation de confiance avec les administrés, de veiller à défendre l'intérêt général avant l'intérêt particulier. C'est pourquoi nous devons souvent dire non alors même que nous souhaiterions dire oui car nous sommes dans un Etat de droit, avec quantités de règlements et de lois.

Etre élu municipal est une mission noble et souvent passionnante malgré toutes les contraintes. Cela nous prend beaucoup - trop ? - de notre temps. Nous sommes en état de veille permanente. Le répit n'existe que si nous sommes au loin. Mais pas trop longtemps car les réalités, les décisions urgentes à prendre nous ramènent bien vite à la maison.

Le Maire idéal n'existe pas. Mais, durant ces longues années, j'ai essayé de vous être accessible, utile, de faire progresser la Commune. L'histoire jugera si mon passage, comme celui de mes coéquipiers, aura été profitable à la grande majorité d'entre vous ; si, vu de l'extérieur, Bannalec est une Commune dans laquelle par comparaison, il fait bon vivre.

Il y a sept ans, je vous annonçais qu'en deux mandats la grande majorité des élus devait se renouveler. Ce sera chose faite en mars : après les 16 élus de ma liste qui avaient cessé leur fonction en 2001, 14 autres arrêtent en 2008 : encore une promesse tenue…

Yvon Le Bris

Covoiturage

Un vœu pour une zone aménagée à Kérandréo

Le prix du baril de pétrole a augmenté de façon continue pour atteindre aujourd'hui 100 dollars l'unité à la production, au lieu des 20 dollars en cours ces dernières années (sauf quelques pointes dûes à des événements graves en Moyen Orient). Economiser est devenue une nécessité absolue. Pour cela, il faut accepter de perdre une part de notre liberté de circuler : le covoiturage s'imposera dans les années à venir.
Pour cette raison, le Conseil Municipal a adopté un vœu, appuyant la demande déjà effectuée par le Maire, d'aménager une zone de covoiturage au lieu-dit Kérandréo, en bordure de la voie express, sur la commune de Riec-sur-Bélon. Ceci pour des raisons de sécurité... mais aussi parce que certains automobilistes ont été verbalisés par un PV pour stationnement gênant !

Dans le même ordre d'idée, il apparaît que certaines personnes, faisant du covoiturage -et c'est très bien - laissent leur véhicule au centre bourg.
Ceux-ci stationnent sur des emplacements qui seraient bien utiles à certaines heures de la journée. Aussi, une invitation est lancée à ces automobilistes pour qu'ils stationnent sur la place Yves Tanguy, tout à fait adaptée pour accueillir des voitures à la journée.
Merci donc de veiller à effectuer les échanges de voiture sur la place pour éviter à la mairie de devoir prendre des mesures contraignantes.

Journal d'information municipal de Bannalec

Directeur de publication : Yvon Le Bris - *Comité de rédaction :* Françoise Collé-Maigrot, Monique Le Guérer, Martine Prima, Josiane André, Marcel Le Dez, Yves André, Joseph Le Gallic, Daniel Sellin, Yvon Le Bris - *Crédit photos :* mairie de Bannalec, Alain Le Nouail (couverture) - *Conception et réalisation :* A.R.T. Communication, Quimperlé

Impression : Imprimerie Régionale, Bannalec

les bulletins municipaux sont distribués par La Poste au même titre que les dépliants publicitaires. Aussi, les boîtes à lettres sur lesquelles est apposée la recommandation "*Pas de pub, merci*" ne le reçoivent pas. Sachez cependant que des bulletins sont disponibles en mairie.

Photographe de "La Bretagne, et plus encore..."

"L'homme qui, trop tôt, trop vite, trop jeune, s'est endormi en mars de cette année, avait du chien. Du style. Une manière d'être, de voir, de regarder, d'absorber la vie, d'en capter des fragments et de nous les offrir, obligeant ainsi notre propre regard." **En quelques mots, Marcel Le Lamer, l'ami de toujours, évoque Michel Thersiquel, le Photographe de Bannalec, disparu au printemps et auquel la commune a rendu hommage par une exposition au centre culturel. Centre culturel qui d'ailleurs s'appellera désormais Centre Culturel Michel Thersiquel, comme l'a souligné avec solennité Yvon Le Bris lors du vernissage de l'exposition : "*le nom Thersiquel, qui sera bientôt écrit sur cet édifice, nous en sommes tous fiers*".**

A l'entrée du centre culturel, une trentaine d'affiches passe en revue quelques-unes des expositions de Michel Thersiquel et introduit une exposition-hommage voulue par sa commune natale. Portraits d'artistes connus, Léo Ferré, Alan Stivell ou encore Gilles Servat, et de parfaits inconnus, passés aujourd'hui à la postérité à travers l'objectif de Thersi, comme cette fille aux tâches de rousseur ou l'épicière de Saint-Jacques ou encore les dames de Bigoudénie, "mes copines", comme se plaisait à répéter le photographe.

"*Rien de ce qui est humain ne lui fut étranger,* écrit Marcel Le Lamer. *Et singulièrement ces étrangers, nos compatriotes, que l'on côtoie sans les voir, ceux qui laissent peu de traces en photographie - le peuple de la terre, les paysans (...) le peuple de la mer, ses "marins-pêchous" (...) les beloteurs des cafés de campagne (...) les trieuses de poisson du port de Kéroman..."*

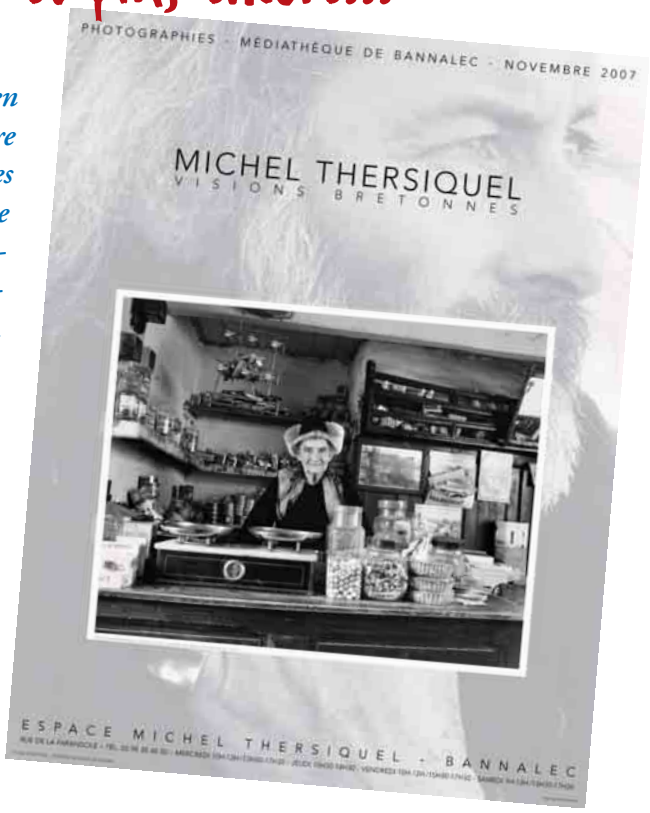

Formidable portraitiste, Michel Thersiquel excellait aussi dans l'art du paysage et du traitement de la matière, comme le montre la série sur les galets. *"Au vrai, l'art de Michel Thersiquel a la puissance et la subtilité de la peinture flamande,"* a commenté Yvon Le Bris, reprenant ici les propos de Xavier Grall.

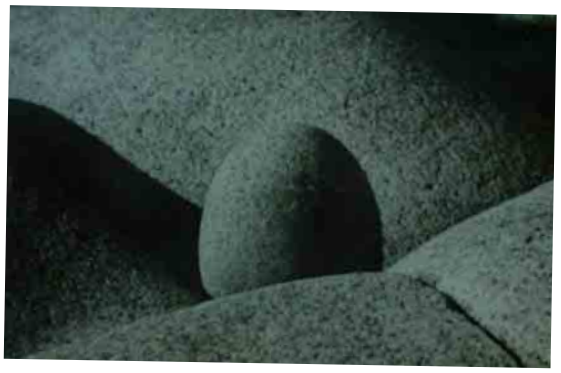

Profondément attaché à sa région natale, à sa Bretagne, ses *"milliers de photos nous dessineraient un immense tableau humain, de la Bretagne bien sûr, charnellement, mais plus encore : de l'entière humanité. de ses humbles et de ses étoiles, de ses fiertés et de ses solitudes, de ses rides et de sa verticalité, de ses contentements et de ses révoltes, de ses nuits blanches et de ses marées noires..."* 40 ans d'une carrière illustrée par ces *"photos qui sentent la mer et la pluie : on devine partout la houle, le brouillard et l'on reçoit en pleine figure l'immense dignité dont peut encore faire preuve une Bretagne qui ne se renie pas."*

Compostage individuel : simple et efficace

Savoir utiliser au mieux ses déchets verts

Mieux trier, c'est mieux consommer et c'est mieux protéger notre environnement. Si le tri dans le sac jaune est aujourd'hui chose courante, le compostage individuel n'est pas encore forcément très utilisé, pas suffisamment en tout cas. C'est pourquoi les services techniques de la Cocopaq, et en particulier la nouvelle ambassadrice du tri, Véronique Puloc'h, ont participé à la 6e édition de la Semaine de la Réduction des Déchets initiée par le réseau des Recycleries et des Ressourceries, et notamment coordonnée par l'ADEME, du 5 au 11 novembre. Toute la semaine, des animations ont été proposées sur cette thématique sur les marchés et déchèteries. Et elles se sont poursuivies le mercredi 14 novembre à Bannalec où un stand d'information, en particulier sur le compostage, avait été installé sur le marché.

Véronique Puloc'h, l'ambassadrice du tri de la Cocopaq

Deux types de composteurs étaient présentés à cette occasion aux Bannalécois : l'un en bois, l'autre en plastique recyclé. Il faut noter par ailleurs que les deux modèles se déclinent aussi en plusieurs volumes : de 150 à 800 litres.
Voir ci-contre

Le bilan de la matinée d'information démontre bien tout l'intérêt porté au compostage individuel : plus de 60 contacts ont été pris et pas moins de 19 réservations de composteurs ont été enregistrés, sans compter les confirmations attendues.
C'est là une première réponse de nombreux Bannalécois pour l'amélioration de leur environnement, et leur nombre devrait s'accroître régulièrement. C'est notre cadre de vie qui est en jeu : il est urgent de le restaurer et de la préserver pour les générations de demain.

Pour réserver un composteur : prendre contact en mairie

Nouvelle association

Les joggeurs bannalécois : en toute convivialité !

Depuis deux ans quelques férus de jogging ont pris l'habitude de se retrouver le dimanche matin pour faire quelques sorties dans la campagne bannalécoise.
Voyant le nombre de participants grandissant, il a été décider de créer une association :
Les Joggeurs Bannalécois.

A ce jour, le club compte une vingtaine d'adhérents et adhérentes. *" Le but de cette association est de réunir les joggeurs et joggeuses de Bannalec et des environs, qui souvent courent en solitaire et qui souhaitent pouvoir s'adonner à leur loisir au sein d'un groupe convivial,* indique le président, Bruno Perron. *Nous nous retrouvons le dimanche matin pour le plaisir d'une balade sportive dans la campagne."*
En dehors de ces sorties dominicales, les Joggeurs Bannalécois ont participé à quelques grands rendez-vous de la saison, avec en particulier des participations aux marathons nationaux : Lyon, Le Médoc,Vannes, La Rochelle... Il faut y ajouter quelques trails dans les communes avoisinantes.
L'association est ouverte à tous, quel que soit le niveau et surtout sans esprit de compétition.

Le Bureau :
Président, Bruno Perron ; vice-président, Claude Le Coz ; trésorier, Christophe Couthuis ; secrétaire, Dominique Thomas.
La cotisation annuelle est de 20 €.

Pour tout renseignement, contactez Bruno Perron au 02 98 35 45 76, ou mieux :
retrouvez le groupe des joggeurs le dimanche au stade municipal : le rendez-vous est fixé à 9 heures précises.

Médaille de la ville

Jean-Louis Jaouen, au service de la culture bretonne

Une chaleureuse cérémonie a eu lieu le 21 juin dernier à la salle Jean Moulin : Jean-Louis Jaouen a reçu la médaille de la Ville le jour de la Fête de la musique, en récompense de ses très nombreuses années au service de la culture bretonne. Une culture dans laquelle il s'est investi dès les années 60. Jean-Louis est le Président de l'ensemble folklorique de Bannalec depuis 28 ans !

La commune lui doit en particulier deux manifestations de renommée régionale : les Vieux Métiers et le 15 août avec ses noces bretonnes. Il faut y ajouter nombre de voyages organisés pour les jeunes du cercle à travers toute l'Europe. En résumé : une vie entière au service d'une belle cause et en faveur d'une culture vivante. L'honneur fait au président de l'ensemble folklorique est également un hommage à la centaine de bénévoles qui œuvrent à la réussite des belles manifestations organisées à Bannalec.

Signature de la charte entre Bannalec et Castleisland (Irlande)

Un signe fort de la très grande amitié entre les Bretons et les Irlandais

Le 14 août dernier, une délégation irlandaise de Castleisland avait été accueillie à Bannalec pour la signature officielle de la charte de jumelage entre les deux villes. Le 28 octobre dernier, c'est en Irlande qu'une deuxième cérémonie a eu lieu en présence d'un groupe de 24 Bannalécois, conduit par le président du comité de jumelage, Roger Carnot. A cette occasion, Yvon le Bris, le maire de Bannalec, et le représentant officiel du Comté du Kerry ont parafé la charte et officialisé ainsi un jumelage qui devrait se concrétiser dès l'été prochain par la venue d'Irlandais en Bretagne.

Quatre années se sont écoulées depuis le premier contact établi par trois jeunes Bannalécois, Sébastien, Ollivier et Yannick, partis à l'aventure en Irlande en quête d'une ville susceptible d'échanges pour un futur jumelage. D'autres contacts ont suivi pour aboutir à la venue à Bannalec d'un groupe d'Irlandais de Castleisland, puis des scolaires reçus par l'école Diwan et le collège Jean Jaurès au printemps dernier. Cette dernière rencontre fut mise à profit pour élaborer la charte qui allait unir les deux villes, avec les premières signatures officielles le 14 août dernier à Bannalec.

Mais aussi la musique traditionnellement, ici à la salle Jean Moulin.

" Deux pays frères..."

A cette occasion, Yvon Le Bris avait souligné que *" l'Irlande et la Bretagne, de nombreux exemples autour de nous le prouvent, ont beaucoup de points communs. Nous sommes considérés comme étant deux pays frères. Vous êtes une île, nous une grande presqu'île. Nous faisons partie de la grande fratrie des pays celtes, proches par la langue, les traditions. Vous êtes indépendants, nous... pas autant selon les souhaits de beaucoup. Vous avez votre langue bien à vous, nous aussi. Votre pays est bien vert, chez nous il pleut aussi quelquefois…. l'élevage, chez vous comme ici est bien présent. Bref, beaucoup d'affinités qui ne demandent qu'à être connues et développées. Feu vert a donc été donné au comité de jumelage pour poursuivre le dialogue avec Castleisland Sliach Lucachra. "*

Les danses irlandaises à l'honneur le 14 août dernier...

Après des contacts réguliers, des visites réciproques, *" enfin est venu le moment de procéder au mariage après les fiançailles de cinq années : le 14 août 2007 restera une des grandes dates de l'histoire de Bannalec grâce à la signature de cette charte de jumelage. C'est toujours un grand moment de l'histoire entre les peuples. N'oublions pas le passé, les conflits majeurs réguliers jusqu'en 1945. Au Conseil des Communes et Régions d'Europe, des précurseurs avaient bien senti qu'il fallait aider ces jumelages, gages d'amitié entre les peuples, qu'il fallait faire de l'Europe des Cœurs avant toutes les autres formes d'associations. Et chacun verrait que nous sommes au fond très peu différents, soucieux avant tout de vivre en paix."*

De fortes traditions culturelles et linguistiques

Au cours de son intervention, le maire a aussi insisté sur le fait que l'avenir et les échanges passent par les jeunes : *" voyez comme maintenant ils voyagent soit pour le tourisme, soit pour de la formation ou des échanges."* Aujourd'hui, *" le monde est donc devenu bien petit mais nos deux régions ont su garder leurs fortes traditions culturelles et linguistiques. Et il faut persévérer car, même si l'anglais est devenu un liant universel permettant tous les échanges, garder nos traditions, nos valeurs propres est primordial.*

C'est pourquoi je me réjouis de voir, sur la charte que nous allons signer, que nos deux langues régionales figurent en bonne place. Et, qui plus est, cette charte est illustrée par les enfants des écoles Gaelig et Diwan."

La signature de la charte en octobre dernier en Irlande

Faire vivre le jumelage

Si les jeunes représentent l'avenir, *" cet échange permettra aussi aux plus anciens de renouer avec l'anglais (même si l'interprète est bon, c'est quand même mieux de se comprendre en direct). J'espère beaucoup, qu'au-delà des jeunes ayant d'ailleurs déjà commencé les échanges, d'autres associations bannalécoises iront vous rencontrer ou vous recevront. Dans d'autres communes aux alentours, c'est même devenu une tradition incontournable. "*

Signer une charte, c'est bien, c'est même facile. Faire vivre ce jumelage sera plus difficile, nous avons quelques exemples en Finistère. Ce jour je formule donc le souhait de voir nos deux villes avoir des échanges réguliers gages d'une belle longévité à ce jumelage.

Une délégation de 24 Bannalécois, dont neuf conseillers municipaux, conduite par le président du comité, Roger Carnot, s'est à son tour rendue en Irlande en octobre dernier. Au cours de ce séjour qui a permis aux Bretons de découvrir le Kerry et le Connemara, une réception officielle était organisée pour de nouvelles signatures de cette charte par Yvon Le Bris et le représentant officiel du Comté du Kerry : *" ce mariage avec une ville étrangère n'est pas un acte anodin, c'est un signe évident d'amitié, le point de départ d'échanges entre nos deux villes,* a déclaré Yvon Le Bris.

Les premières années décisives

Preuve de l'attachement à cet échange, le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité en faveur du jumelage. Aujourd'hui, a conclu le maire, *" La signature de la charte de jumelage à Bannalec la 14 août 2007 comme celle du 28 octobre à Castleisland resteront des dates importantes dans l'histoire de ces deux communes. Il reste maintenant à faire vivre ce jumelage par des échanges entre les écoles, les associations. Le Comité de Bannalec, présidé par Roger Carnot est très dynamique. Il faut aussi que les Irlandais aient la même volonté d'échanges."*

Selon lui, *" les premières années seront décisives : plus les familles créeront des liens entre elles, plus elles provoqueront autour d'elles le désir de connaître d'avantage l'autre pays. Cela peut faire tache d'huile ou, à l'inverse, cela ne déboucherait que sur quelques contacts espacés. Dans les communes voisines, il y a des exemples magnifiques d'échanges mais hélas aussi quelques échecs. A nous tous de faire que le jumelage Bannalec et Castleisland soit une belle réussite."*

La délégation de Bannalec lors de son voyage en Irlande

Mobilisation exemplaire pour un joyau

Un toit pour la chapelle de Trébalay

C'est fait !! Une attente, forcément longue, de tout le quartier. Depuis 20 ans en effet, le comité a organisé des manifestations pour, dans un premier temps, remettre un clocher tombé suite à l'ouragan de 1987 et consolider les murs. Puis l'idée est venue d'y mettre un toit.

La décision de remettre un toit à l'un des plus beaux monuments du patrimoine local n'a pas, dans un premier temps, reçu une approbation unanime. Mais, peu à peu, chacun a évolué pour se dire : avec une telle volonté du quartier, pourquoi ne pas aller jusqu'au bout ? En 2003, le Conseil Municipal mandatait Joëlle Furic, architecte, pour mener à bien ce projet.
Commencé en février 2007, le toit a été terminé en novembre. Le coût : autour de 200.000 euros tout compris, duquel il faudra déduire les subventions du Conseil Régional, du Conseil Général et la participation du comité de quartier, et bien sûr la récupération de la TVA.. Le bilan chiffré définitif sera communiqué dans un prochain bulletin. Ceci dit, les travaux ne sont pas finis : il faudra encore y mettre portes, vitraux, et des aménagements intérieurs seront également apportés.
Grâce à la mobilisation de tout un quartier, un des joyaux de notre patrimoine a été sauvé d'une ruine certaine. Bannalec a dorénavant ses six chapelles entretenues. Elles sont l'une des fiertés de la Commune comme elles font le bonheur des visiteurs, locaux ou touristes. Que tous les comités soient encore remerciés.

Personnel communal : deux nouveaux responsables

François Pérennou

Valérie le Galloudec

Après 37 ans de bons et loyaux services, **Jean-Yves Rostren** vient de prendre sa retraite de responsable des services techniques.
Pour son remplacement, Le choix des élus s'est rapidement porté sur **François Perennou**, 39 ans. Natif et habitant la Commune, au lieu-dit La Garenne, François a travaillé pendant 21 années aux Ets Traouen en tant que conducteur de travaux. Nous avons là un vrai spécialiste des chantiers urbains. Nul doute qu'il saura mettre toutes ses compétences et son énergie au service des Bannalécois.

Jean-François Le Clanche a assuré un intérim d'un an et demi au Foyer Logement. Quittant la Bretagne pour raisons familiales, le CCAS, gestionnaire du Foyer Logement a porté son choix sur **Valérie Le Galloudec**, âgée de 27 ans, après 6 mois d'essai. Une période difficile l'attend avec la transformation du foyer en E3HPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes). Un beau challenge à mener dans cet établissement de 62 pensionnaires et 18 salariés.

Lumières de fête et développement durable

Du 15 décembre au 10 janvier, nos rues ont été comme chaque année illuminées de mille couleurs scintillantes. On peut apprécier ou pas du tout ces décors mais cela fait partie de la fête et d'une tradition à laquelle la municipalité ne déroge pas. Le marché précédent pour les illuminations arrivant à son terme, la commune a lancé un appel d'offres en conciliant et en reconsidérant les critères de choix en matière d'illumination, en privilégiant le développement durable symbolisé par des éclairages en LED, cinq fois moins consommateur d'énergie de l'incandescence.

Pour certains de nos concitoyens, illuminations de fin d'année riment avec gaspillage d'énergie. Illuminer son bourg, sa maison, contribue à rejeter du CO2 et ne nous responsabilise pas sur le devenir de la planète.
Pour les autres, nous ne décorons pas suffisamment et assez longtemps. Toutes ces petites lumières qui brillent dans la nuit œuvrent à souligner le message de paix de ces fêtes. Il y a certainement des gaspillages plus importants au quotidien.
La municipalité a pris en compte les arguments de chacun au moment de lancer un appel d'offres pour ces illuminations des rues.
Après examen des différentes propositions, La Société Blachère a été retenue pour ses innovations technologiques, ses produits plus respectueux de l'environnement, son action engagée pour le développement durable et son utilisation de décors en LED, 5 fois moins consommateur que l'incandescence.

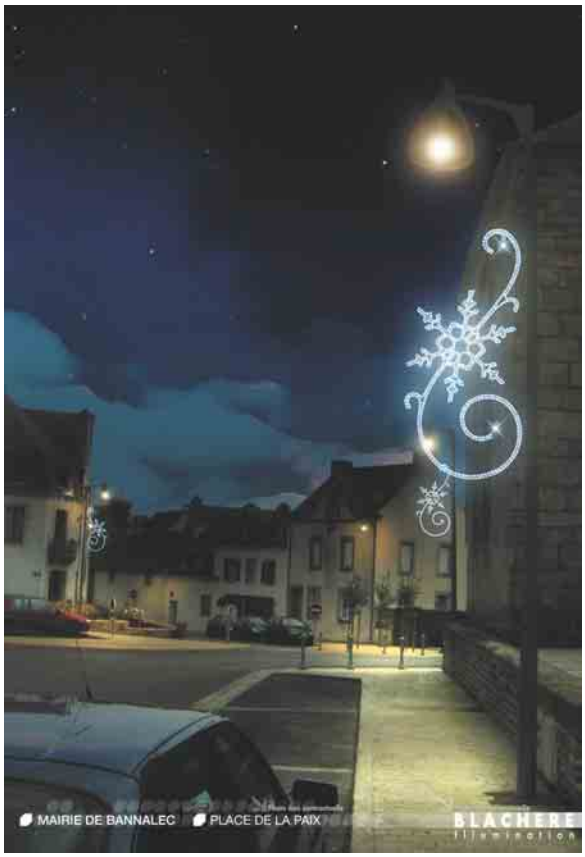

Qu'est ce qu'une LED ?

LED veut dire " Lighting Emitting Diode " : Diode Electro-Luminescence.

Il s'agit d'un composant électronique qui offre :
✔ Une luminosité exceptionnelle mais sans émission calorifique
✔ Une longue durée de vie
✔ Une qualité inégalable...

En conséquence, en ces temps de réchauffement climatique, l'utilisation des LED contribue directement au développement durable et à préserver l'éco-système de notre planète.

Le coût de cette location triennale est de 11 805 € TTC par an, sans la pose. La commune a par ailleurs acheté les illuminations pour le sapin et les arbres pour un montant de 1764,10 €.
Le prix de revient par habitant est de 2,50 € et correspond à la moyenne nationale.
Ces nouveaux décors ont été en place jusqu'au 10 janvier de cette nouvelle année.

Alcool Assistance 29 Croix d'Or

Des permanences et une écoute au quotidien

Synonyme de convivialité, ingrédient incontournable d'un repas entre amis, l'alcool est, pour certains devenu une habitude alimentaire. Pour d'autres, il est souvent utilisé comme anxyolitique et antidépresseur. Alors art de vivre ou véritable drogue ? Ne nous y trompons pas, l 'alcoolisme est la seconde cause de mortalité en France.

A Bannalec, l'association Alcool assistance 29 croix d'or Bannalec-Scaër, présidée par Mr Lucien Nicolas, a pour but d'aider et d'accompagner des personnes en difficultés avec l'alcool ainsi que leur entourage afin de les sensibiliser au risque.
La plupart des personnes de l'association sont des anciens malades alcooliques soignés mais pas guéris, car on ne guérit pas de cette maladie qui reste toujours en soi, le seul fait de reprendre un verre peut conduire à la rechute.
L'alcoolisme est de nos jours une maladie reconnue, et les personnes peuvent se faire soigner dans un centre d'alcoologie et trouver de l'aide auprès d'une association d'anciens buveurs, des médecins et assistantes sociales.
Il est très difficile d'avouer à un proche, à son médecin ou à une association qu'on est confronté à un problème d'alcool : n'importe qui peut basculer du jour au lendemain selon diverses raisons (chômage, divorce, éloignement des enfants…)

L'alcoolisme ne doit pas être un tabou : Alcool assistance 29 croix d'or de Bannalec-Scaër est là pour vous écouter et vous recevoir dans sa permanence tous les samedis soirs salle de l'ADMR, ou se déplace à domicile sur un simple appel téléphonique et également dans les hôpitaux..

Contacts :
Mr Lucien Nicolas (président) au 02 98 35 47 35
Mr Eric Derrien (secrétaire) au 02 98 39 89 46
Mr Christian Jean (trésorier) au 02 98 35 42 88

Les permanences :
tous les samedis à 20h30 (salle de l'ADMR, passage Auguste Brizeux)

Les réunions ont lieu tous les deuxièmes samedis du mois à Bannalec.

Une aide supplémentaire pour les invalides ou handicapés

Le Conseil Municipal de Bannalec, au cours de la séance du 20 septembre 2007, a décidé d'instituer un abattement de 10% de la taxe d'habitation en faveur des personnes invalides ou handicapées. Pour en bénéficier, il faut :
- être titulaire de l'allocation supplémentaire versée par le fonds spécial d'invalidité
- être atteint d'une infirmité ou invalidité empêchant de subvenir par son travail aux nécessités de l'existence
- être titulaire de l'allocation aux adultes handicapés
- ou titulaire de la carte d'invalidité prévue à l'article L 241-3 du Code de l'action sociale et des familles.

Pour bénéficier de l'abattement, le contribuable doit adresser au service des impôts de sa résidence principale une déclaration comportant tous les éléments justifiant de sa situation ou de l'hébergement de personnes invalides ou handicapées.
Le service des impôts de Quimperlé ou la perception de Bannalec doivent pouvoir, le cas échéant, renseigner les personnes concernées.

Constructions : toujours plus !

Un simple rappel : les années 90-95 voyaient seulement une moyenne de 6-7 constructions de maisons neuves par an. De 1995 à 2000, il y a eu près de 20 par an : c'était déjà bien. Une baisse ensuite en 2002 et depuis, c'est une véritable euphorie, du jamais vu. Le phénomène n'est pas particulier à Bannalec : bas taux d'intérêt, coût des terrains élevés au sud de la voie express, sans doute aussi une vitalité certaine de la commune désormais bien équipée. Des chiffres : 19 en 2003, 29 en 2004, 46 en 2005, 57 en 2006 et 39 en 2007 auxquels il faut ajouter un lotissement privé de 45 logements. Au total, 235 maisons en 5 ans !!!
Nous avons atteint le sommet. La baisse sera inévitable. Et prudence pour les constructions à but locatif : y aura-t-il des locataires pour toutes ces maisons ?

Elections : pièce d'identité avec photo obligatoire !

L'arrêté ministériel pris en date du 19 décembre 2007 impose aux communes de plus de 3500 habitants de demander une pièce d'identité avec photo pour pouvoir voter à toutes les élections (députés, conseillers généraux et municipaux). Cette pièce vous sera demandée pour les élections des 9 et 16 mars prochain. Cette présentation n'était auparavant obligatoire que pour les communes de plus de 5000 habitants.

Rappel : - Les bureaux de vote ferment à 18h00.
- Il n'y a qu'un tour en cas de deux listes en présence.

Tribune libre

Elections municipales

Les 9 et 16 mars 2008

Dans quelques semaines vous serez appelés à voter pour une ou plusieurs listes d'élus chargés de gérer la Commune pour les six années à venir. Cette élection est toujours très attendue par les administrés ; elle est, avec la Présidentielle, celle qui présente le plus fort taux de participation. C'est compréhensible car les élus municipaux sont connus, accessibles facilement. Et ils gèrent votre quotidien. Mieux vaut bien les choisir !

Cette élection est l'occasion d'entendre tout et son contraire sur les élus ; certains se " défoulent " à leur aise selon le public qu'ils ont devant eux. Et l'élu ne peut répondre puisqu'il n'est pas présent. Dommage d'ailleurs que les réunions publiques contradictoires ne fassent plus recette : elles avaient leur piment. Il reste cependant les rencontres avec l'habitant au cours de la distribution de documents ou dans toute autre circonstance.

Les membres de la liste Bannalec Dynamique élus en 2001, vous feront connaître leur bilan et bien sur leurs projets 2008 – 2014. Comme toujours ils seront réalistes ; rien n'est plus désolant que de faire des promesses impossibles à tenir. Et vous pouvez le constater : depuis 20 ans, il a toujours été fait plus que promis. Il n'y a pas de raison pour que cette façon d'agir s'arrête.

Pour exister, une liste concurrente se croit quelquefois obligée de dire que peu a été fait - ou mal fait - qu'il aurait été possible de faire plus etc, etc …C'est chose courante. Hélas les contraintes administratives et financières sont présentes pour tous.

En conclusion venez nombreux voter – pour légitimer les élus – et... bon choix.

Le groupe majoritaire
Bannalec Dynamique

Les conseillers de l'opposition municipale n'ont pas communiqué de texte pour cette tribune libre qui leur est réservée, comme dans chaque numéro du bulletin municipal.

Animations et spectacles

Spectacles de saison

➪ En juillet dernier, dans **"Toujours des fois II"**, Monique Répécaud, Vincent et Rémi Bouchy, conteuse, comédien et musicien, ont revisité le conte de la Belle et la Bête sur une musique de J.S. Bach, interprétée au violoncelle, à la chapelle de la Véronique.

➪ En août, la **Nuit cabaret et les Fêtes des vieux métiers** ont été perturbées par la pluie le 14 août, mais la noce a quand même attiré la foule le lendemain.

➪ Le dernier week end de ce même mois, **le tournoi de jeux vidéos de Game play** pour sa 2ème édition a réuni les passionnés venus de bien au-delà des limites de la commune.

➪ Le 5 décembre, dans le cadre du Festival Théâtre à tout âge, le **spectacle Faits divers, de la Compagnie Sac à Dos, de Bruxelles** a attiré 150 personnes, et notamment le centre de loisirs municipal de Bannalec.

➪ Le samedi 15 décembre, le spectacle de Noël et le goûter offerts par la municipalité a rassemblé 250 personnes ,enfants et parents, autour du **spectacle "Il était une fois" proposés par Stéphane Laurens et Mac Algolwen.**

Expositions et rencontres

➪ En septembre dernier, le centre culturel a accueilli les **tapisseries de Lucienne Pinault, lissier créateur,** qui a par ailleurs animé des ateliers au cours desquels les enfants de classes de primaire, du collège, et les adultes se sont initiés à la technique de la haute lisse.

➪ Du 3 au 27 octobre, la jeune association **Bannalec Sénégal Solidarité Jeunes** a présenté son exposition **" Carnet de voyage humanitaire"**. Cette expo relatait le séjour humanitaire d'un groupe de 20 jeunes de l'association, âgés de 18 à 23 ans, en juillet dernier au Sénégal, à Pikine, dans la banlieue de Dakar et à Embaudiène.

Cette exposition, sur le thème de l'Afrique, présentait également des encres, des pastels et des huiles du **peintre cap verdien,Joao Gomes Da Graca**, ainsi que des **objets et panneaux de Créa Diffusion, "Au coeur de l'Afrique noire".**

L'agenda

Centre culturel Michel Thersiquel

Le centre accueille une exposition permanente de travaux de Michel Thersiquel : affiches d'expositions et portraits. Il propose aussi :

En janvier :
Œuvres du **peintre Edouard**

En février :
Expo du **peintre, sculpteur et plasticien suisse résidant à Riec, Nowan**, intitulée : *Le monde Kéo.*

En mars :
Expo **"Graffs et Poésie" de la photographe Véronique Brod et du poète Alain Le Beuze.**A cette occasion, il y aura des rencontres poétiques avec les écoles de Bannalec.

En avril :
Photographies *Visages d'anciens* de Laure et Bruno Rouat, actuellement en cours de réalisation à la maison de retraite de Bois-Joly.

Spectacles et animations :

✔ ***Concert*** du guitariste bannalécois Michel Desfougères le samedi 26 janvier. En 1ère partie, le groupe Eagle Four, à partir de 21 h.

✔ ***Théâtre pour jeune public*** (à partir de 18 mois) : "Prémice(s)", le mercredi 5 mars 2008 par la Compagnie a.k Entrepôt.